La bénédiction dans l’ouïe & dans la vue...

Écrit par Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr. Publié dans Le Bon Comportement

La bénédiction dans l’ouïe & dans la vue...

Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr (Qu'Allah le préserve)

" Si la personne utilise ce bienfait dans le but de regarder des choses interdites, tout particulièrement à notre époque, avec les moyens actuels et par lesquels bien des gens sont éprouvés. Lorsque ces personnes restent assises pendant des heures durant devant les programmes des chaînes paraboliques et devant le réseau internet ; elles regardent les rebuts du monde entier et la saleté des gens, les déchets du monde entier, elles regardent cela avec leurs propres yeux, comme si elles ne se rappelaient pas que cette vue était un bienfait d’Allah sur eux... "





Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al Badr

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

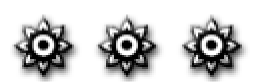


Télécharger | 08 min : 09

Allah – Le Très Haut – dit : « **Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.** » [Sourate Al- Isra.V36]

Le Sheikh explique une partie de cette invocation :

« Ô Allah, accorde-nous une crainte de Toi telle qu’elle nous empêche de Te désobéir, accorde-nous une obéissance nous menant à Ton Paradis et accorde-nous la certitude dans la foi nous facilitant les difficultés de ce bas monde. **Fais-nous jouir de nos ouïes, de nos vues, de nos forces aussi longtemps que Tu nous feras vivre et accorde la même chose à nos descendants.** Accomplis notre vengeance sur celui qui nous a porté préjudice et accorde nous la victoire sur notre ennemi. Fais que nous ne soyons pas perdants dans notre religion, ne fais pas de ce bas monde notre intérêt principal ni toute la portée de notre savoir et ne nous impose pas un dirigeant d'entre nous qui ne Te craint pas et qui n'a pas de pitié pour nous.» Sunan At-Tirmidhi vol 5 p 528 hadith n° 3502.



Le Sheikh dit : « Le segment : " **fais-nous jouir de nos ouïes** " - ce qui veut dire : " …que l’on jouisse pleinement de cette faculté, jusqu'à ce que l’on meurt et qu’elle soit préservée de tout ce qui est illicite (**Al-haram**), en échappant ainsi à tous les méfaits résultant de l’écoute des mauvaises choses ; de sorte que son propriétaire n’entende que ce qui lui est bénéfique dans sa vie religieuse et dans sa vie d’ici bas. Voici donc ce que veut dire la bénédiction de l’ouïe. "»

Le Sheikh dit ensuite : « Ce segment : "**…de nos vues** ", ce qui veut dire : " **(Ô Allah) Place pour nous Ta bénédiction dans nos vues** ".

La bénédiction dans la vue implique que le serviteur jouisse pleinement de cette faculté, qu’il puisse utiliser encore sa vue jusqu'à ce qu’il meurt, jouissant ainsi pleinement de ce sens qui est considérable. Cela suppose également que l’être humain se garde de projeter son regard vers tout ce qui est illicite (**Al-haram**), il ne doit pas utiliser sa vue dans le but de voir des choses interdites (**Haram**), mais il doit l’utiliser pour regarder le Coran qui est la Parole d'Allah, il doit l’utiliser pour étudier les paroles des gens de science et les récits du Messager d’Allah (paix et bénédictions d’Allah sur lui) et tout cela représente la chose la plus profitable qu’il soit pour les yeux, c'est-à-dire la lecture du Coran et de la Sounna.

L’être humain se doit de contempler également les autres signes provenant d’Allah, tels que les cieux et les montagnes, les arbres etc. ; en y réfléchissant et en les contemplant; Il regarde aussi la route qu’il emprunte pour se rendre à la mosquée, pour se rendre au marché et pour se rendre là où il trouvera sa subsistance et là où il pourra subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants, ceci toujours dans l’intention de trouver son chemin.

En effet, tout ceci symbolise la bénédiction dans la vue lorsqu'elle est utilisée dans toutes ces choses-là.

Et à l'inverse [et nous demandons la protection d'Allah] ; si la personne utilise ce bienfait dans le but de regarder des choses interdites, tout particulièrement à notre époque, avec les moyens actuels et par lesquels bien des gens sont éprouvés. Lorsque ces personnes restent assises pendant des heures durant devant les programmes des chaînes paraboliques et devant le réseau internet ; elles regardent les rebuts du monde entier et la saleté des gens, les déchets du monde entier, elles regardent cela avec leurs propres yeux, comme si elles ne se rappelaient pas que cette vue était un bienfait d'Allah sur eux…

Nous demandons à Allah de les guider tous, et qu'Il place Sa bénédiction dans leurs vues et dans leurs ouïes !

Comme si elles ne se rappelaient pas le bienfait d'Allah sur eux pour le bienfait de la vue. Ainsi, la personne se permet de regarder cela sans éprouver la moindre honte à l'égard d'Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) ; elle se permet de regarder ce qu'Allah – Le Très Haut – lui à rendu interdit de voir avec cette vue. Elle reste assise, des heures durant, à regarder des choses interdites et tout ce qui lui a été proscrit ; elle reste assise à regarder les saletés et les déchets ainsi que les pourritures du monde entier et sonder les défauts des gens. Ainsi, sa santé s'altère et sa vue diminue, ce qui la conduira à l'obscurcissement de son cœur, [et nous demandons la protection d'Allah].

Et certes, Allah – Le Très Haut – a dit : « **Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font.** » [Sourate An-Nour.V30]

En effet, Allah est certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font.

C'est la raison pour laquelle, fait partie de la bénédiction dans la vue, pour l'être humain, le fait de lutter contre son âme afin de la préserver. Car il se peut que ta vue échappe à ta vigilance pendant un court regard ; cependant, avec la résistance et le combat que mène la personne contre elle-même et après avoir formulé sa demande d'aide et de soutien auprès d'Allah – Le Très Haut –, se concrétisera avec la permission d'Allah, cette bénédiction dans la vue et sa sauvegarde.

Et prends garde ! Prends garde ! Oui, prends garde à ce que certains surnomment à notre époque : « **al-khalwa al-'asriya** » ; c'est-à-dire « l'isolement moderne » et qui veut dire l'isolement pour beaucoup de jeunes gens (garçons et filles), lié à ces chaînes paraboliques ou au réseau internet. Cet isolement intervient lorsque le jeune garçon ou la jeune fille va s'isoler seul dans la chambre, puis jette un regard en direction de la porte pour s'assurer qu'elle est bien fermée, se disant qu'aucun être humain ne pourrait voir ce qu'il fait. Il commence donc à regarder et consulter tout ce que proposent les programmes de ces chaînes comme mauvaises pratiques et comme déchets, et voilà que subitement, il oubli que le Seigneur des mondes l'observe parfaitement :

إذا ما خلوْتَ، الدّهرَ، يوْماً فلا تَقُلْ خَلَوْتَ ولكِنْ قُلْ عَلَيَّ رَقِيبُ

« **S'il t'arrive d'être seul le temps d'un jour,**

ne dis jamais je suis seul, mais dis plutôt j'ai au dessus de moi un Observateur Attentif »

« Dis plutôt qu'Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) m'observe attentivement, Il me surveille, Il me voit toujours, rien de moi ne peut être caché. Il sait parfaitement ce que je fais en utilisant mon ouïe et ce que je fais en utilisant ma vue.

Ainsi la personne se met à craindre Allah (qu'Il soit Loué et Exalté), et elle se met à lutter contre son âme dans la préservation de son ouïe et de sa vue et pour concrétiser pleinement la piété qu'elle doit avoir envers son Seigneur - qu'Il soit Loué et Exalté ; afin d'obtenir la bénédiction dans cette ouïe et d'obtenir la bénédiction dans cette vue et afin que ce serviteur soit un serviteur qui fait preuve de piété et de crainte envers Allah (qu'Il soit Loué et Exalté) vis-à-vis de ses deux sens.

Et qu'il sache que cette ouïe et cette vue dont il dispose, il sera interrogé sur eux ; il sera interrogé au jour du jugement au sujet de tout ce qu'il a pu regarder avec sa vue et au sujet de tout ce qu'il a pu entendre avec son ouïe, sur tout cela, il sera interrogé.

Allah – Le Très Haut – a dit : « **…L'ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.** » [Sourate Al-Isra.V36]

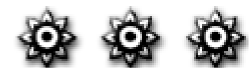
On sera interrogé sur son ouïe et sur sa vue, sur tout cela...Allah t'interrogera sur tout cela.

Il dit donc : « **Fais-nous jouir de nos ouïes, de nos vues** », c'est ainsi que la bénédiction dans la vue s'obtient ; lorsque le musulman lutte contre son âme tout en craignant son Seigneur (qu'Il soit Loué et Exalté) au plus profond de lui-même, préservant ainsi sa vue.

Tout particulièrement en ce qui concerne l'époque dans laquelle nous vivons, qui est une époque qui connait beaucoup de troubles, notamment dans beaucoup de pays où sont éprouvés les gens du bien et les gens qui suivent la religion et les gens de mérite avec la multiplication des **fitan**, ce qui pousse certains d'entres-eux à dire, avec une profonde tristesse, dés qu'ils expriment leur situation : l'un d'entres-eux dit : " **Ou pourrais-je poser mon regard pour être en paix ? Ou pourrais-je poser mon regard pour être en paix ? Si je sors de chez moi, je ne peux voir autre que des cuisses découvertes devant moi et des poitrines décolletées et des cheveux exhibés…et des fitan qui tendent à se propager alors que je ne suis encore qu'un jeune…**"

[…]

[Fin des paroles du Sheikh]



Source : www.al-badr.net - البركة في البصر

Sheikh Abdrazzaq Ibn Abdelmohsin Al-'Abbad Al-Badr (Qu'Allah le préserve).
Traduction rapprochée : **AbuKhadidja Al Djazairy**